

Communiqué de presse

Budget 2010 : une optique à court terme

Le projet de budget pour l'année 2010 s'inscrit dans un contexte économique difficile. La régression du PIB est estimée, pour 2009, à quelque 4% et les perspectives pour 2010 demeurent incertaines. Le gouvernement table sur une croissance du PIB de 1 à 1,5%, scénario que la Fedil estime optimiste.

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a qualifié le projet de budget pour 2010 de « budget anti-crise ». Ainsi, les dépenses budgétaires connaissent une croissance de presque 6%, résultat d'une hausse importante à la fois des dépenses d'investissement et des transferts sociaux, ceci dans le but de maintien du pouvoir d'achat des ménages. Les dépenses de fonctionnement de l'Etat (hors salaires et loyers) n'augmentent que de 1,5%, a précisé le ministre des Finances.

Du côté des recettes budgétaires, les conséquences de la crise financière d'abord, de la crise économique ensuite, se font clairement ressentir. Les recettes fiscales au titre de l'impôt sur le revenu des communautés, de la TVA ou encore de la taxe d'abonnement diminuent en 2010 de l'ordre de 15% par rapport à 2009, seul l'impôt sur les traitements et salaires devrait connaître, selon les estimations du gouvernement, une légère progression. La forte croissance des dépenses, d'un côté, la forte baisse des recettes fiscales, de l'autre, se soldent par un déficit budgétaire de l'ordre de 2,2 milliards d'euros. Le déficit de l'administration publique, y compris les comptes de la sécurité sociale et les finances communales, atteint quelque 4,4% ou 1,6 milliards d'euros.

La proposition du gouvernement de maintenir les investissements de l'Etat ainsi que le pouvoir d'achat des ménages à un haut niveau peut être partagée par la Fedil. En effet, la demande intérieure, tant du côté public que privé, restera soutenue et de ce fait consolidera l'activité du secteur et des entreprises qui en dépendent.

Que l'ensemble des dépenses budgétaires connaissent cependant une croissance de l'ordre de 6% en temps de crise doit être critiqué par la Fedil. D'abord parce que l'Etat mène une politique budgétaire qui s'inscrit à l'encontre de la réalité économique et financière. A l'image des entreprises, qui sont obligées de revoir leur budget pour les années 2009 et 2010 vers le bas et de réduire leurs frais de fonctionnement, y compris les frais de personnel, l'Etat aurait, dans le cadre du budget 2010, pu faire preuve de sa capacité de faire des économies et d'adapter son train de vie à une situation financière des plus délicates.

Ensuite, il faut savoir que les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain. Si la situation financière de l'Etat, dans une comparaison internationale est encore relativement saine, l'étroitesse de l'économie luxembourgeoise fera que la marge de manœuvre est très faible. L'économie luxembourgeoise n'a pas les capacités financières pour garantir à la fois le service de la dette et le financement des dépenses tant d'investissement que de fonctionnement de l'Etat.

Dans ses conclusions, à l'occasion de la présentation du projet de budget 2010, le ministre des Finances a mis en évidence la nécessité de définir, dans les mois à venir, une stratégie de sortie de la politique d'endettement. La Fedil souscrit pleinement à cette démarche et offre, dès à présent, son concours au gouvernement pour discuter des voies et moyens pour traduire cette stratégie en termes concrets. Elle déplore toutefois que la chance qu'a constituée le budget 2010 pour faire un premier pas dans cette direction n'ait pas été saisie.

Luxembourg, le 29 octobre 2009